

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le 6 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Flers-sur-Noye sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle, BLIN Monique, MENARD Sergine, DEMORSY Roselyne, PATRICE-BOURDELLE Christine, MARCEL Marie-Hélène, COLOMBEL Aurélie
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, MIANNE Michel, LESCUREUX André, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, NOCHEZ Didier, LAMOTTE Dominique, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, VAN OOTEGHEM J. Michel, JUBERT Patrick, DUTILLEUX Olivier, CHARLES Gilles, SZYROKI Jacky, VIOLETTE Paul, AMIACHE Franck (suppléant de CARON Hubert), BERTHE Pascal, DEPRET Patrick, BLIN Nicolas, BENONY Miguel, DESROUSSEAUX Éric, DARCIS Philippe, DEMOUY Bertrand, CAPELLE Hubert, MEGLINKY Philippe

● Disposaient d'un pouvoir :

M. LECOINTE de M. DURAND, M. VAN OOTEGHEM de M. LEVASSEUR Roger, M. JUBERT de Mme BERTOUX, M. CHANTRELLE de Mme RIQUIER, M. BOUCHER de M. VERONT, M. NOCHEZ de M. PARENTY, M. AMIACHE de M. BEAUMONT, Mme PATRICE-BOURDELLE de Mme DOUAY, M. BLIN de Mme ROSE, M. DESROUSSEAUX de M. COTTARD, Mme RAMON de Mme TESTART

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames RIQUIER Ludivine, BERTOUX Julia, DOUAY Sonia, ROSE Maryse-Corinne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIHET Anne, TESTART Laëtitia
Messieurs DURAND Pierre, LEVASSEUR Roger, COTTARD Yves, HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, BOQUET Cédric, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, VERONT Fabrice, DAMAY Jean-Michel, WABLE Vincent, CLEMENT Dominique

OBJET : Approbation du Plan d'actions - COT (PCAET)

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu la loi de transition énergétique pour la croissance verte et son article L.229-26 du Code de l'Environnement introduisant le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois « PMGA » porte un Plan Climat Air Energie Territorial « PCAET » qui se décline en Contrat d'Objectif Territorial Territoire Engagé pour la Transition Ecologique « COT-TETE ».

Les collectivités du PMGA construisent un plan d'action qui servira à les compléter.

Le COT-TETE comprend deux volets : Climat Air Energie (CAE) et Economie Circulaire (ECi), chacun d'eux est divisé en domaines :

- **6 domaines pour CAE** : 1. la planification territoriale et sectorielle, 2. le patrimoine de la collectivité, 3. l'énergie territoriale, l'eau, l'assainissement, les déchets, la biodiversité,

4. mobilité durable, 5. organisation interne et gouvernance, 6. coopération et communication)

- **7 domaines pour le volet Eci** : 1 : stratégie globale, 2 : services de réduction, de collecte et de valorisation, 3 : autres piliers de l'économie circulaire, 4 : outils financiers du changement de comportements, 5 : coopération et engagement.

Considérant la nécessité pour la CCALN d'approuver le plan d'action « COT » dans le cadre de la labélisation territoire engagé pour la transition écologique ;

Considérant la présentation de ce plan d'action lors du Comité de Pilotage PCAET-COT TETE du 30 janvier 2023 ;

**Après en avoir délibéré à l'unanimité (Pour : 51, Abstentions : 3 : Mme Ménard, Mrs Bouchez et Heyman),
le Conseil Communautaire :**

- Adopte le plan d'actions COT-TETE de la CCALN, tel que décrit dans les annexes,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Aménagement de l'espace à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 07/07/23

Affiché le 10/07/23

Fait et délibéré, le 06 juillet 2023
à ESCLAINVILLERS

Le Président,

Alain DOVERGNE



Communauté de Communes Avre Luce Noye					version 1 : Programme d'Actions 2023-2026			
Référentiel Cit'ergie		Action	Intitulé action	Détail action	Actions référentiel CAE			
1.1	Stratégie globale Climat-Air-Energie	1	Construire la politique CAE de la CC ALN	Appropriation de la Vision globale (PCAET) par la rédaction d'une feuille de route territoriale des enjeux du PCAET	1111			
		2 et 3	Réaliser son PMS et le SDC	Lauréats TENMOD ADEME planification des mobilités	1221/12234/1224/4341			
		2	Créer et mettre en œuvre le CP	AOM Comité des partenaires	1222			
		4	Rédiger et mettre en œuvre le PLPDMA	PLPDMA	12313			
		5	Mener une étude de tarification incitative et la mettre en œuvre	TEOMI et RS à mettre en place	12324			
1.2	Planification sectorielle	6	Repair café Créer ou développer un partenariat avec une association pour installer une recyclerie sur le territoire	Création d'une Ressourcerie/Recyclerie/repair café	1232			
		7		Prise de compétence habitat		1241		
1.3	Urbanisme	8	Intégrer les enjeux CAE et ECI dans le nouveau PLUI	Nouveau PLUI: intégration des enjeux CAE	13123			
		9	Intégrer les enjeux paysagers, mobilités, biodiversité, ENR pour les zones d'activités	Nouvelles OAP pour les zones d'activités	13141			
2.1	Suivi et stratégie patrimoniale	10	Rénover un bâtiment par an	Rénovation d'un bâtiment par an	21222			
		11	Répondre à OPERAT et planifier la rénovation des bâtiments	OPERAT avec la FDE80	21221			
		12	Mettre en place la GTB dans les bâtiments de la CCALN	Mise en place de la GTB dans les bâtiments	21121			
		13	Construire la crèche biosourcée et communiquer sur ces bienfaits.	Construction d'une crèche en matériaux biosourcés	21331			
		14	Etudier et mettre en place la récupération d'énergie sur les fumées de piscine	Récupération d'énergie sur la piscine	22			
2.2	Valeurs cibles énergétiques et climatiques	15	Etudier la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine et valoriser cette action	Production d'ENR sur la piscine	2312			
		16	Gestion de l'éclairage nocturne dans les ZAC et sensibilisation des acteurs économiques	Sobriété éclairage public des zones d'activités	23			
2.3	Eclairage public et économie d'eau dans les bâtiments	17	Etudier la récupération de l'eau de vidange de la piscine	Récupération de l'eau de vidange de la piscine	23			
		18	Mettre en place la récupération des eaux de pluie sur les bâtiments communautaires	Récupération des eaux de pluie ? Sur les bâtiments en rénovation ?				
3.1	Organisation de la distribution d'énergie et services associés	x						
3.2	Production énergétique locale	x						

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le

ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_06-DE

1/6

Communauté de Communes Avre Luce Noye		Référentiel Cit'ergie		version 1 : Programme d'Actions 2023-2026		Actions référentiel CAE	
		Action	Intitulé action	Détail action			
Domaine 3 : Approvisionnement énergie, eau, assainissement	3.3 Gestion de l'eau, des espaces verts et des déchets du territoire		Reflexions sur les tarifs de l'eau (à valider par la CCALN)	Harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement	Reflexion sur le tarif de l'eau et de l'assainissement en lien avec le fonctionnement et l'investissement	33143	
		19	Réalisation du schéma d'assainissement de la STEP d'Ailly sur Noye et déconnection des eaux pluviales par la Commune d'Ailly-sur-Noye	Travaux sur la gestion alternative des eaux pluviales et schéma d'assainissement	Réaliser le schéma assainissement de la STEP d'Ailly sur Noye en lien avec le projet déconnection des eaux pluviales de la commune d'Ailly-sur-Noye	3331	
		20	Réaliser le schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP)	SDGEP	avec la chambre d'agriculture, SOMEA et l'AMEVA réalisation le schéma pluvial à intégrer au PLUi	33354	
		21	réalisation de l'étude de lutte contre le ruissellement et réalisation des travaux	Etude ruissellement / érosion pour le PLUi	réalisation d'une étude de lutte contre le ruissellement et réalisation des travaux (BV Mailly-Raineval et BV Ainval)	33354	
		22	Mettre en place la taxe GEMAPI	Mise en place de la taxe GEMAPI (fait depuis le 1 janvier 2023)	La collectivité met en place la taxe Gemapi en vue du pilotage des actions liées à ces enjeux au 01/01/23	33355	
		23	Contacter les opérateurs pour solliciter des financements visant la sensibilisation des administrés	Actions de réduction et de sensibilisation sur le territoire: déchets, eau, par exemple piloté par les opérateurs dans le cadre des contrats de prestation de service	dans le cadre des contrats de prestation de service, solliciter les opérateurs afin de sensibiliser les usagers	33141/33142	
	4.1 Promotion et suivi de la mobilité durable sur le territoire et en interne	24	Etudier la mise en place d'une laverie intercommunale	laver les vêtements de travail des Atsem, collecteurs, agents des services techniques, aides à domicile, crèche (couches lavables)	Dans le cadre d'une démarche d'optimisation des coûts, de l'amélioration des conditions de travail (hygiène), du développement de projets (couches lavables) et de relocalisation d'activités	1232	
		25	Expérimenter les couchés lavables dans la crèche	Expérimentation couchés lavables dans la crèche	Mise en place d'une expérimentation de couchés lavables pour les activités petite enfance et à terme en lien avec la crèche exemplaire et la laverie intercommunale	1232	
		26	x	Enquête Mobilité Certifiée CEREMA (EMC2)	EMC2 en cours de lancement dans le cadre du SCOT et restitution prévue 2024-25	4111	
		27	Mettre en œuvre les actions de TENMOD	Travail en concertation avec les autres collectivités et le PMGA	dans le cadre de TENMOD	41123	
Domaine 4 : Mobilité	4.2 Rationalisation des déplacements motorisés	28	Adhérer à Hauts de France Mobilités et développer le TAD en interne et vec EPCI autour	Adhésion au syndicat mixte Hauts de France Mobilité et communication sur les offres de mobilités	Ingénierie, retours d'expériences, animation sur le covoiturage et inscription dans des démarches de réflexion sur la mise en place de TAD en mutualisation avec des territoires limitrophes	4113	
		29	Mettre en place un minibus destiné au TAD	Mise en place d'un minibus destiné au TAD	Mise en place d'un minibus destiné au TAD (jeunesse, petite enfance, insertion sociale) en lien avec l'aide pour les jeunes en service civique, en lien avec une tarification sociale adaptée	4335/43363	
		30	Communiquer sur les offres existantes	Mise en place d'une communication spécifique aux offres de mobilité existante sur le territoire	Communication sur les différents canaux de la CCALN (site internet, réseaux sociaux, mag, etc.)	41	
		31	Acqu岸rir des véhicules électriques pour la CCALN	Achat de véhicules électriques pour la collectivité	Achat de véhicules électriques et électrification de place de parking avec communication au sol adaptée pour le siège de la collectivité	41232/41233	
	4.3 Rationalisation des déplacements motorisés	32	x	Déploiement du schéma IRVE par la FDE	Finalisation du déploiement du schéma IRVE par la FDE80	42	
		33	x	Intégrer des actions dédiées au transport de marchandises dans le PDMs	dans le cadre du PDMs TENMOD en pilotage PMGA	42	
		34	Faire vivre le comité des partenaires	Comité des partenaires de la mobilité	Consultation des acteurs du territoire dans le cadre du comité des partenaires de la mobilité	41	
	4.3	35	Désigner un responsable de la mobilité douce	Schéma cyclable dans le cadre du PDMs	désigner un responsable au sein de la collectivité (échelle PMGA ?), disposer d'un schéma cyclable, analyser la situation en particulier à proximité des entreprises, magasins, lieux touristiques et grosses installations fréquentées	43211	
		36	Déploiement des arceaux vélos - les localiser sur une carte et communiquer sur leur localisation	Installation d'arceaux véloprotégés par la Région	Poursuite de l'installation d'arceau vélo protégé par la Région	43	

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 07/07/2023

ID : 080-200070969-20230706-2023-0607_06-DE

2/2



Communauté de Communes Avre Luce Noye				version 1 : Programme d'Actions 2023-2026							
Référentiel Cit'ergie		Action	Intitulé action	Détail action	Actions référentiel CAE						
5.1	Gouvernance	37	Mettre en place un service de location de VAE via OT	Location de VAE	Location de VAE par l'office de tourisme ou à la future maison de la randonnée	43252					
		38	x	Déploiement d'aires de co voiturage et allouer des moyens à l'intermodalité et à la multi modalité (budget, personnel)	aires de co voiturage à réaliser dans le cadre du PDMs et du PLUi (identification de zones préférentielles)	43411/43413					
		39	Recruter un service civique pour mener des actions de sensibilisation	Recrutement service civique environnement	il pourrait sensibiliser via la fresque du climat, énergie, eau, déchets	51321					
		40	Mettre en place une gouvernance interne transversale	participation des directeurs (rices) de service au travail du COT en atelier		51133					
		41	Délibérer sur le programme d'actions pour légitimer le travail du COPIL	Délibérer sur le programme d'actions pour légitimer le travail du COPIL	donner du pouvoir de décision au COPIL, élaborer et décider des objectifs CAE au sein du COPIL, rôle moteur du COPIL via une dynamique positive auprès des services, porter les obj au plus haut niveau par les élus au sein des instances décisionnaires en lien avec les DGS/DGA/DGST	51212/51213/51215/51221					
5.2	Finances et commande publique	42	Compléter les fiches de poste des agents sur les enjeux transversaux TE	Compléter les fiches de poste des agents sur les enjeux transversaux CAE		51123					
		43	Former des élus et des agents sur les enjeux	Formation des élus et des agents sur les enjeux	Décliner un plan de formation sensibilisation pour chacun et rendre lisibles et varier dans la liste des formations proposées en lien avec le CAE éventuellement Fresque du climat, visite CD2E (bâtictité)	cf 51321					
		44	Communiquer sur les éco gestes en interne et organiser, renforcer le Ttravail	Communiquer sur les éco gestes en interne et organiser, renforcer le Travail	et se fixer des objectifs de sobriété en interne	5131					
		45	Assurer le suivi et l'évaluation du COT	Modalités de suivi et d'évaluation de la démarche	dans le cadre du COT suivi des actions et CR COPIL d'avancement, vérifier l'atteinte des obj, actualiser le programme d'actions L'article 13 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'ESS (économie sociale et solidaire) a instauré l'obligation d'adoption et de publication d'un schéma de promotion des achats publics socialement responsables pour les acheteurs publics réalisant des achats de plus de 100 millions d'euros hors taxes.	51412/51413/51421/51422/51423					
		46	Mettre des clauses environnementales dans les MP Anticiper la démarche SPASER	Initier la prise en compte du DD dans les MP par la Démarche SPASER	achats de gobelets et locaux, 30% des MP avec clause environnementale (preuve à fournir tableau excel ?)	52211/52222					
6.1	Stratégie de coopération et de communication	47	Encourager les achats locaux	Réseau d'achats local	Identification d'un agent en charge du développement durable dans les MP mettre à disposition des élus des directives avec des critères pour les MP	52251					
		48	Encourager la fourniture de bilan GES des produits ou services achetés dans les AO	Encourager la fourniture de bilan GES des produits ou services achetés dans les AO	Adhésion APUR CD2E	52242					
		49	Poursuivre le développement des achats locaux et ou écolabélisés	Achats sur critères écologique du papier et des produits d'entretien , les vêtements de travail et produits locaux pour les événements ponctuels de la collectivité	poursuivre l'achat de produits locaux pour les événements et acheter des produits d'entretien et le papier éco labélisés	61322/61323					
		50	Construire un plan de communication	Plan de communication CAE	construire un plan de communication en ciblant les typologie de publication, les thèmes, les cibles et le message à délivrer - mettre en place un événement autour de ces enjeux sur le territoire	61					
		51	Modifier le règlement du fond de concours communal pour y inclure des critères CAE	Modifier le règlement du fond de concours communal pour y inclure des critères CAE	les critères peuvent pousser encore plus l'ambition et les seuils à attendre par des bonifications supplémentaires dans les aides accordées aux communes (ex: rénovation thermique, voirie, achats...)	61					
		52	Développer la coopération CC ALN et EPCI pour développer la TE	Echanger, coopérer, relayer des BP entre EPCI et communes membres	réaliser des points avec les DGS et les élus communaux, redescendre de l'information, sur les fonds de concours, les ambitions du territoire	61					
Domaine 5 : Organisation interne et gouvernance								Envoyé en préfecture le 07/07/2023 Reçu en préfecture le 07/07/2023 Publié le 08/07/2023 ID : 080-200070969-20230706-2023_0607_06-DE			

Communauté de Communes Avre Luce Noye			version 1 : Programme d'Actions 2023-2026		
Référentiel Cit'ergie		Action	Intitulé action	Détail action	Actions référentiel CAE
6.2	Batiments résidentiels et tertiaires	53	Informers les agents immobiliers sur les aides permettant de faire de la rénovation	Sensibilisation des agents immobiliers pour la rénovation de l'habitat	transmettre aux agents immobiliers les informations de rénovation énergétiques via l'ADIL et MFS.
		54	Etude en cours OPAH RR	Etude en cours OPAH RR	étude pré opérationnelle
		55	Sensibilisation des artisans locaux au RGE dans le cadre de l'OPAH-RR	Artisans et OPAH-RR	Sensibilisation des artisans locaux au RGE dans le cadre de l'OPAH-RR
		56	Sensibiliser les acteurs économiques sur la TE	Sensibilisation pour les entreprises, artisans, commerçants sur les économies d'énergies	avec la CCI ou chambre des métiers (partenariat)
		57		Charte Amsom avec le PMGA pour la rénovation énergétique des logements sociaux	
6.3	Activités économiques	58	Informers et diffuser les informations sur les éco matériaux dont les biosourcés	Diffusion d'information sur les matériaux biosourcés et éco matériaux	auprès des communes, des artisans, des particuliers via la MFS, les réunions d'information , la communication
		59	Mise en place de l'observatoire de l'habitat et développement du GUH via MFS pour communiquer sur les aides, dans le cadre de l'OPAH-RR	Observatoire de l'habitat et GUh	Mise en place de l'observatoire de l'habitat et développement du GUH via MFS pour communiquer sur les aides, dans le cadre de l'OPAH-RR
		60	Communiquer sur les énergies vertes auprès des habitants	Projet énergie verte éolien	Projet énergie verte éolien sur les communes, communication auprès des habitants de cette innovation
		61	Réaliser et distribuer un guide sur les circuits courts	Guide circuits courts	guide circuits courts, extraction des circuits courts du guide touristique pour diffusion aux habitants du territoire et pas seulement aux touristes
		62	Développer l'offre actuelle de produits locaux (OT)	Boutique de produits locaux à l'OT	déploiement plus important de la boutique de produits locaux à l'OT
6.3			Création de la Maison de la randonnée	ré emploi d'une maison de la CC pour en faire un lieu de départ de randonnées et sport de nature (réhabilitation , logement,) viser d'une labélisation, enjeux identifiés à venir dans le cahier des charges du BE	63233
6.4	Agriculture, Forêt	x	cf action sur le ruissellement, les actions liées à l'eau potable (cf 3.3)		cf 6
6.5		Accompagner les administrés dans leurs projets de développement ENR Solaires	Cadastre solaire	Réalisation d'un cadastre solaire à l'échelle du PMGA et communication, sensibilisation des habitants	cf 6

Envoyé en préfecture

Reçu en préfecture

Publié le

ID : 080-200070969

Communauté de Communes Avre Luce Noye			version: Programme d'Actions 2022-2025
Domaine 1 : Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscription dans le territoire	Référentiel ECI	Intitulé action	Détail action
1.1	Définir une stratégie globale de la politique Economie Circulaire et assurer un portage politique fort	S'engager politiquement et mettre en place des moyens	Réaliser un recensement des acteurs et des initiatives autour de l'économie circulaire
		Réaliser le diagnostic de l'économie circulaire	Mettre en place un comité de pilotage interne élargi
		élargir la gouvernance en interne et en externe	Mettre en place une gouvernance élargie avec les représentants des acteurs du territoire (société civile, acteurs publics, acteurs économiques)
			Mettre en place des groupes de travail pour la construction des actions économie circulaire
			Cibler dans la stratégie la société civile, les acteurs publics et les acteurs économiques
1.2	Développer une démarche transversale avec l'ensemble des politiques de la collectivité		Intégrer dans le programme d'actions des actions vers les acteurs publics
		Former en interne	Intégrer dans le programme d'actions des actions vers les acteurs économiques
			Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier consommation responsable de l'économie circulaire
			Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier allongement de la durée d'usage de l'économie circulaire
			Intégrer dans le programme d'actions des actions sur le pilier recyclage de l'économie circulaire
1.3.	Suivre Evaluer et améliorer le déploiement de l'ECI		Définir un programme de formation économie circulaire
			Inclure dans le programme de formation des formations économie circulaire pour les élus et les techniciens
			Former plus de 20% des élus à l'économie circulaire
			a définir
			en cours
2.2.	Améliorer l'efficacité de système de collecte		Réaliser le bilan
			Partager le bilan avec la gouvernance
			Mettre à jour régulièrement le programme d'actions au regard, notamment, de l'évaluation
			Disposer d'une étude pour mise en place de solutions alternatives diminuer les flux traités
2.3	Valorisation des déchets		Programmer d'une étude pour identifier les pistes - réaliser l'étude
2.4	Impacts environnementaux et sociaux de la gestion des déchets		Mettre en place le plan d'actions
			Chiffrer les objectifs du plan d'actions
			Démarrer la mise en œuvre des actions

Domaine 2			Mettre en place le report modal de la collecte des déchets	Mettre en place le pilotage de la progression des actions
Domaine 3: Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire	2.5	Dynamiques sur les déchets avec acteurs économiques	Informers les professionnels	Organisation de café entreprises avec présentation des évolutions réglementaires de la politique CC sur la gestion des biodéchets ...Courrier envers les entreprises n'ayant pas participé
	3.2	Réaliser des achats responsables		Décider d'engager une structuration de sa politique d'achats responsables
			Définir la politique d'achats responsables et sensibiliser	Disposer d'une politique d'achat responsable structurée
				Sensibiliser et former à la pratique des achats responsables au sein de la collectivité
			Expérimenter l'intégration de dispositions relevant de l'économie circulaire	Disposer d'au moins 60% des marchés publics incluant des dispositions environnementales
	3.3	Soutenir et accompagner la consommation responsable et la sobriété des acteurs	Pérenniser la démarche	Mettre en place un tableau de bord
			Communiquer et sensibiliser à la consommation responsable et à la sobriété	Disposer de support(s) de communication recensant les solutions de consommation sobre et responsable sur la territoire
			Promouvoir et lancer une dynamique relative à la consommation responsable et de sobriété	Organiser des ateliers de sensibilisation à la consommation sobre et responsable
			Agir pour la consommation responsable et la sobriété dans le cadre de ses compétences	Sensibiliser les élus et les techniciens
			Accompagner les entreprises	Réaliser des actions sur au moins 1 autre compétence de la collectivité
Anciens du changement de	3.4	Soutenir et accompagner l'écoconception des produits transformés et des services		Accompagner les entreprises au travers d'opérations collectives
	3.5	Soutenir et accompagner les projets d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)	Mettre en réseau les acteurs	Réaliser au moins une action
	3.6	Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération	Sensibiliser et former	Engager une formation du personnel de la collectivité
	4.1	Connaître les coûts de la gestion des déchets et maîtrise des dépenses publiques	Coopérer dans une dynamique d'écosystèmes entre acteurs publics et privés dans le cadre des projets coopératifs territoriaux	Engager une sensibilisation des acteurs du territoire
			Etudier les pistes d'optimisation	Faire émerger un projet coopératif territorial d'économie de la fonctionnalité et de la coopération ou participer à un projet
			Agir pour optimiser les dépenses publiques de gestion de déchets	Réaliser une étude au cours des deux dernières années écoulées

Domaine 4 : Outils fin comp	4.2	Mettre en place un système de financement encourageant l'adhésion aux pratiques de l'Eci	Etudier le potentiel de mise en place de la Tarification incitative (Ti)	Etude TEOM I à lancer
	4.3	Promotion et mise en œuvre des outils financiers en faveur de l'Eci à destination des autres acteurs		
	5.1	Actions dirigées vers le Grand Public et les associations	Informé et sensibiliser le grand public	
			Aider l'action	
	5.2	Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire	Informé, sensibiliser et former les autres collectivités de son territoire	
			Aider à l'action des autres collectivités de son territoire	
	5.3	Actions dirigées vers les acteurs économiques	Informé et former les acteurs économiques	Informé les entreprises sur les services existants sur le territoire en matière de gestion des déchets (filères de traitement et de recyclage). Organisation de café entreprises avec présentation des évolutions réglementaires de la politique CC sur la gestion des biodéchets ...Courrier envers les entreprises n'ayant pas participé
			Aider à l'action à destination des acteurs économiques	
Domaine 5 : Coopération et engagement				